



MEMORIAL DE L'INTERNEMENT ET DE LA DÉPORTATION, CAMP DE ROYALLIEU

Gravure sur papier de Gotko (Yakov Gotkowski). Peintre juif d'origine ukrainienne, il fut arrêté et interné au camp de Royallieu en 1941 et transféré à Drancy. Il meurt à Auschwitz le 2 janvier 1944.

# Sol de Compiègne, sol de mémoire...

Inauguré le 23 février 2008, le Mémorial de l'internement et de la **déportation** propose un parcours parallèle sur la vie du camp de Royallieu et sur le contexte national de la Seconde Guerre.

**U**n long mur blanc aux allures de bunker s'étend sur l'avenue des Martyrs-de-la-Liberté à Compiègne (Oise). Derrière ce mur, un espace sobre et élégant abrite une petite librairie depuis laquelle on aperçoit, derrière de larges vitres, un des anciens bâtiments du camp de Royallieu (\*). Il y a deux mois, on inaugurerait ce mémorial de l'internement et de la déportation. Le parcours historique s'étend sur deux des bâtiments conservés. Autour gravitent la chapelle, le tunnel d'évasion, le mur des noms et le jardin de la mémoire. Pourquoi un mémorial dans le camp de Royallieu ? Parce que plus de 45 000 personnes y sont passées. Parce que c'est l'un des plus importants camps de transit en France à partir duquel les Allemands ont déporté des prisonniers politiques, pour beaucoup communistes, civils et juifs confondus. Le premier convoi français part le 27 mars 1942 du camp de Royallieu. « Ce qui s'est passé à Royallieu entre 1941 et 1944 renvoie

simultanément à la politique d'occupation allemande, aux rapports entre Vichy et les Allemands, mais aussi aux conflits du pouvoir nazi, entre le centre (Berlin) et la périphérie (le commandement militaire allemand en France), comme entre l'armée allemande et la Gestapo », analyse Christian Delage, historien, responsable du parcours historique.

## L'UN DES PLUS IMPORTANTS CAMPS DE TRANSIT EN FRANCE

Sur les murs des douze salles aménagées, c'est la variété des documents et leur mise en perspective qui prime. Pas de parcours chronologique, mais un va-et-vient entre l'histoire du camp et l'histoire de la France occupée entre 1942 et 1944. Compiègne fut le théâtre des deux grandes guerres. La première salle impose une mise en scène originale et audacieuse. L'histoire se répète avec le wagon de Compiègne. Deux photos projetées sur les murs se font face. D'un côté, le wagon dans ■■■

■ ■ ■ lequel l'armistice a été signé par le maréchal Foch en pleine forêt de Rethondes, à Compiègne, le 11 novembre 1918. De l'autre, le même wagon, vingt-deux ans plus tard, dans lequel Hitler fait asseoir le général Huntzinger pour signer l'armistice, le 22 juin 1940.

À l'instar du wagon de Compiègne, le camp a une longue histoire qui commence en 1913. D'abord caserne militaire, puis hôpital d'accueil des blessés de la Première Guerre mondiale, le camp de Royallieu est récupéré par la Wehrmacht en juin 1940 et devient « un camp de concentration permanent pour éléments ennemis actifs », puis un « camp de détention de police allemande », plus communément appelé Frontstalag 122. Ce sera le premier et unique camp installé sur le sol français sous la tutelle directe de l'occupant. En juin 1941, les premiers internés sont des Russes, arrêtés à la suite de l'invasion par l'armée allemande de l'Union soviétique. Un mois plus tard, ils sont rejoints par des « politiques », résistants communistes, socialistes et syndicalistes arrêtés en zone occupée.

Le parcours ne joue pas l'exhaustivité. Mais s'appuie sur les films documentaires de propagande « non ex-

plicite », sur les coupures de journaux et autres lettres officielles, nationales et locales. La France pétainiste choisit la collaboration et organise la chasse aux communistes et aux juifs. Dans la salle consacrée aux « droits de l'occupant », une carte de France dessinée sur le sol coupe le pays en deux. Les voyages du maréchal Pétain se font dans le Sud, zone non occupée. Une façon de faire oublier la ligne de démarcation. Pour le reste, c'est l'Allemagne qui détermine les

### **La France pétainiste choisit la collaboration et organise la chasse aux communistes et aux juifs.**

règles. À Compiègne, les prisonniers parviennent à glisser quelques lettres à leur famille jusqu'en septembre 1943, par le biais d'une infirmière de la Croix-Rouge, Germaine Pourvoyeur.

Lorsque la répression se radicalise, elle parvient aussi à recueillir les noms des fusillés. Une voix grave venue du plafond attire l'oreille du visiteur. Ce sont les témoignages audio de deux rescapés, Jean-Jacques Bernard et le grand rabbin Hirschler, sur les rafles de Paris (1941) et de Marseille (1943).

Dernière salle du premier bâtiment : « l'internement à Royallieu ». Le poète Robert Desnos, détenu à Royallieu, résume l'ambiance du camp en quelques lignes : « J'ai coupé au dernier départ et j'espère bien ne pas être du prochain. Je suis ici avec des gens très bien et gentils :

communistes, gaullistes, royalistes, curés, nobles, paysans. C'est une salade extraordinaire. » De tous les réseaux, de toutes les régions et de tous les milieux... Dans le camp A, les politiques et les résistants sont relativement libres de leurs mouvements. Au fond du camp : les juifs. À partir de février 1942, un décret officialise la création du « camp des juifs », à Compiègne, « aux fins de déportation » et « comme otages pour l'application ultérieure de mesures de représailles ».

### **DES CONFÉRENCES ÉTAIENT ORGANISÉES DANS DES BARAQUES**

Sur la vie quotidienne du camp, les archives débordent. Dessins, cours prodigués aux internés, gravures, chants, programmes de concerts... Les internés politiques du camp A mettent en place, entre l'été 1941 et novembre 1943, sous la houlette du doyen communiste Georges Cogniot, rédacteur en chef de *l'Humanité* depuis 1937, « une véritable politique culturelle ». Des conférences d'anglais, de philosophie politique, d'histoire, de lettres ou de sciences étaient organisées dans les baraques.

Dans le second bâtiment, l'essentiel du parcours concerne la déportation et les camps de concentration. Sept écrans pour sept destinations principales : Dachau, Auschwitz, Mathausen, Buchenwald, Ravensbrück, Neuengamme et Sachsenhausen. Des témoins, comme Marie-Claude Vaillant-Couturier, Edmond Michelet ou Maurice Choquet, racontent sur des documents filmés le voyage et les conditions de vie des camps de concentration. Le projet du mémorial, porté par l'agglomération de la région de Compiègne depuis 1993, a atteint son objectif : « La création du Mémorial, rappelle l'historien Christian Delage, participe à l'évolution de l'histoire et de la mémoire françaises de l'internement et de la déportation, en favorisant la réunion des mémoires qui, jusqu'ici, se tenaient souvent à distance les unes des autres. »

**Ixchel Delaporte**

*Mémorial de l'internement  
et de la déportation. Camp  
de Royallieu, 2 bis, avenue  
des Martyrs-de-la-Liberté,  
60200 Compiègne. Ouvert tous  
les jours, de 10 heures à 18 heures  
sauf le mardi. Tél. : 03 44 96 37 00.  
(\* Du nom d'une ancienne abbaye  
royale.*

## F DOYEN GEORGES COGNIOT

En 1921, Georges Cogniot, fraîchement reçu à Normale Sup, adhère au Parti communiste et milite au sein de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement. Agrégé de lettres en 1924, il participe à des meetings de soutien à l'Espagne républicaine, s'oppose aux accords de Munich et entre au Parlement français en 1936. Proche collaborateur de Maurice Thorez, représentant du Parti communiste français au Bureau d'information des Partis communistes et membre du Comité central de 1936 à 1964, il est également rédacteur en chef de *l'Humanité* (1937-1947). De 1939 à 1944, il est soldat, prisonnier, militant clandestin, détenu politique au camp de Royallieu. Là, il organise la résistance et propose un agenda de cours et de conférences

aux internés. Il rassemble les personnalités du monde politique, judiciaire, économique et culturel détenues dans le camp. Dans un de ses livres, *Parti pris*, il raconte cette expérience : « Les détenus transformaient le camp en une université non seulement de culture politique mais aussi de culture générale. Ils se pressaient en foule aux cours que nous avions organisés : cours de philosophie, de langues, de littérature française et aussi de sciences de la nature. » Georges Cogniot parvient à s'évader, avec dix-sept autres détenus, le 22 juin 1942. Après la guerre, il est réélu député de la IV<sup>e</sup> République (entre 1945 et 1958), puis sénateur communiste de la Seine jusqu'en 1977.

**I. D.**

## « On n'imaginait pas l'horreur de l'extermination »

Entretien avec Guy Ducoloné, résistant, déporté, ancien président de l'association française Buchenwald-Dora et Kommandos.

**C**omment êtes-vous arrivé à Royallieu ?

**Guy Ducoloné.** J'étais à la direction clandestine de la Jeunesse communiste de Paris, chargé du recrutement pour l'OS, l'organisation spéciale. Ces premiers groupes devaient en principe constituer une armée d'opposition à la SS. J'ai été arrêté le 1<sup>er</sup> mai 1942 et condamné à cinq ans de réclusion pour présomption d'activité communiste. Je suis resté deux ans dans les prisons françaises, passant par la Santé, Fresnes, Melun puis Châlons-sur-Marne. Ensuite, j'ai atterri à Compiègne, fin avril 1944. De là, un convoi m'a mené à Buchenwald, le 12 mai 1944.

**Comment se sont déroulées vos années de prison ?**

**Guy Ducoloné.** À la prison centrale de Melun, il y avait de nombreux communistes. On était très mobilisés. Nous avions obtenu que tous les prisonniers politiques soient dans le même atelier. Des fois, on était brimés parce qu'on râlait très souvent. On avait chacun une cellule mais on ne faisait qu'y dormir. La journée, on travaillait.

**Saviez-vous ce qu'était le camp de Royallieu ?**

**Guy Ducoloné.** Oui, plus ou moins. En 1944, on connaissait l'existence des camps en Allemagne, mais sans imaginer l'horreur de l'extermination. De la prison de Châlons, nous sommes arrivés en train à Compiègne. Nous étions plusieurs centaines. Je me souviens des baraques affreuses en plein air. Mais la vie du camp était assez tranquille. Les Allemands tenaient à une certaine discipline. Pendant la journée, on pouvait sortir. Les seules obligations consistaient à faire le ménage et à faire à manger. Même si on ne mangeait pas bien, on n'a pas été brutalisés. Parfois, on jouait au volleyball. On était entre nous. On sentait les restes de l'organisation qu'avait instaurée Georges Cogniot, le doyen du camp. Le fait que les Allemands tolèrent une certaine liberté a permis une organisation clandestine.



L'ancien résistant et déporté Guy Ducoloné.

**Comment peut-on expliquer cette «tolérance allemande» ?**

**Guy Ducoloné.** Au début, c'était un camp d'internement. Le fait qu'il s'agisse d'un lieu de passage justifiait sans doute cette souplesse. Un certain nombre sont restés longtemps, les malades par exemple. La différence fondamentale avec des prisons, c'est qu'à Compiègne, on ne travaillait pas. Il n'y avait que les travaux intérieurs au camp. Beaucoup de Français ont été déportés de Compiègne fin 1943 début 1944. Les premiers départs vont vers Auschwitz. Le 6 juillet 1942, par exemple, c'est un convoi de politiques. 90 % étaient des otages communistes. À partir de 1943, les départs sont de plus en plus fréquents. C'est l'époque où les Allemands décident de faire la guerre totale et d'exploiter les prisonniers au maximum. À partir du 25 juin 1943, tous vont dans le camp de Buchenwald. J'ai quitté le camp de Royallieu le 12 mai 1944. En Allemagne, on savait que c'était plus dur, qu'on allait nous faire travailler mais on ne savait pas qu'on y mourait si facilement. Le voyage a duré deux jours et deux nuits, on n'avait rien à manger, ni à boire. Lorsqu'on est arrivés dans le camp, on a bu pendant des heures.

Entretien réalisé par I. D

## « Plus dur que le silex »

*« Sol de Compiègne !  
Terre grasse et cependant stérile  
Terre de silex et de craie  
Dans ta chair  
Nous marquons l'empreinte de nos semelles  
Pour qu'un jour la pluie du printemps  
S'y repose comme l'œil d'un oiseau  
Et reflète le ciel, le ciel de Compiègne  
Avec tes images et tes astres  
Lourd de souvenirs et de rêves  
Plus dur que le silex  
Plus docile que la craie sous le couteau »*

**Robert Desnos**

Sol de Compiègne, 1944, extrait.